

## Compte-rendu du conseil d'administration du 16 mars 2018

**Présents** : Patrice Chevalier, Maurice Perrion, Jean-Michel TOBIE, Serge Héas, Alain Hunault, Claire Théveniau, Marcel Verger, Jean-Guy Alix, François Ouvrard, Sylvie Cauchie, Véronique Moyon, André Trillard, Bernard Morilleau, Patrick Baleyrier, Claude Cesbron, Jean-Paul Loyer, Alain Vey

**Pouvoirs** : Mr Bréhier, Laurent Turquois, Carole Grelaud, Pascale Briand, Joël Geffroy, Yves Métaireau, Joseph Parpaillon, Pascal Pras, Nelly Sorin

### 1) Approbation du compte-rendu du conseil du 12 janvier 2018

Les administrateurs approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

### 2) Election de deux vice-présidents

Pour remplacer Madame Gressus et Monsieur Guerriau démissionnaires du conseil d'administration et vice-présidents du bureau deux candidatures sont proposées Madame Véronique Moyon et Monsieur Pascal Pras.

Les deux candidats sont élus vice-présidents à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés conformément aux statuts.

Mr Hunault devient 1er vice-président. Madame Moyon sera en charge des intercommunalités. Mr Ouvrard et Mr Perrion travailleront sur la ruralité.

Une discussion s'engage entre les administrateurs sur le lien entre l'AMF et l'ADCF. Les élus sont d'accord pour ne pas séparer le bloc communal et souhaitent que l'AMF 44 continue son adhésion à l'AMF national pour les communes et les intercommunalités.

### 3) Création d'une association foncière pour le rural \_\_\_\_\_

Une rencontre va avoir lieu entre la SAFER, le conseil départemental et la chambre d'agriculture. Mr Perrion précise qu'il s'agit de travailler sur les friches en milieu rural et la zone de Notre dame des landes. Le but est d'acquérir du foncier pour compenser en zone rurale.

Mr Baleyrier sera chargé de suivre ce dossier avec Magalie Poirier et le Président.

Mme Théveniau se demande si cela ne fait pas double emploi avec la SAFER ?

Mr Chevalier demande quelle sera la complémentarité avec la SAFER ?

Mr Perrion précise qu'il s'agit des friches dont la SAFER ne s'occupe pas ? Il s'agit de compensation par rapport aux zones humides et ce sur tout le département.

Mr Alix rappelle qu'il y a eu la création des PEAN.

Mr Trillard précise que le droit des propriétaires antérieurs doit être respecté et qu'ils doivent récupérer leurs biens. Le département est compétent et non la chambre d'agriculture. C'est au conseil départemental de prendre la décision et d'organiser la discussion.

Mr Verger rappelle que cette question de redistribution des terres de Notre dame des landes est nouvelle. Cette association aurait un but dans ses statuts qui devra être en adéquation avec la légalité, son rôle sera uniquement consultatif.

#### **4) Programme des réunions de formation**

Mme Pergeline rappelle les formations à venir sur le trimestre.

Pour mémoire, Mr Boblin et Mr Ouvrard sont les deux élus référents sur ce sujet.

#### **5) Déplacement à Bruxelles et à Lorient**

Le Président propose d'organiser un déplacement à Bruxelles à l'automne à l'antenne de la Région.

Mr Trillard travaille sur le projet d'un déplacement à Lorient sur 2 jours (visite des commandos marins, de naval groupe, de la base de Iann Bihoué etc)

Pour finir le mandat, il propose d'aller à Cognac visiter la base aérienne en 2019 mais aussi le génie d'Angers avec Saumur et Fontevraud.

#### **6) Rencontre avec Territoires 44**

Le Président rencontrera Territoires 44 à leur demande avec Mr Trillard et Mr Baleyrier le 10 avril prochain.

#### **7) Rencontre avec les parlementaires**

Le Président propose de rencontrer les parlementaires lors d'un conseil d'administration. Les administrateurs souhaitent rencontrer les députés d'un côté et les sénateurs d'un autre côté.

Le Président a rencontré François de Rugy au sujet de la loi Joxe de 1990 qui interdit la modification du périmètre des intercommunalités un an avant la fin du mandat. Cela pose un problème pour la création de communes nouvelles. Il y a des projets sur le département.

#### **8) Désignation à des commissions**

Mr Chevalier accepte de participer à la commission régionale de la jeunesse des sports de la vie associative.

Mme Théveniau trouve que les réunions des commissions ne sont pas toujours intéressantes.

Mr Perrion a participé à une réunion le 13 mars à la préfecture sur la sécurité routière et le projet de limitation à 80 km/h avec Mr Barbe délégué interministériel pour recueillir l'avis de l'AMF sur le sujet et signer une convention. Il n'y a pas eu de

concertation en amont sur ce sujet. Le conseil départemental qui est compétent n'était pas présent. Quelle différence entre les zones à 80 et celles à 70 ?

#### 9) Préparation de l'AG à Sucé sur Erdre le 15 juin

Mr Perrion annonce que Madame Jacqueline Gourrault, Ministre participera à l'AG.

#### 10) Le RGPD

Une réunion va être organisée sur le RGPD le 25 avril car la date butoir est le 25 mai pour être en conformité (dossier joint).

#### 11) Questions diverses

Les administrateurs échangent sur la CDCI. Mr Trillard informe qu'il y a un problème avec un syndicat de voirie de Plessé dont la fermeture avait été annoncée fin 2018 et qui serait autorisé sous forme de SIVU a priori sans repasser en CDCI.

Mr Chevalier pense qu'il y a un revirement de situation aujourd'hui par rapport à la situation des syndicats.

Mr Cesbron se rappelle de la demande de diminution du nombre de syndicats.

Mr Trillard a rendez-vous le 9 avril sur les défibrillateurs avec le médecin du SDIS 44 pour voir l'évolution du matériel. Mr Tobie rappelle qu'il faut une maintenance des appareils et des formations des associations car il y a seulement 3 minutes pour sauver une vie.

Mr Tobie participera à la CDEN le 13 avril 2018.

Les administrateurs échangent sur les compteurs linky. Mr Cesbron note qu'il y a une différence entre les communes rurales et les communes urbaines. Mr Hunault a organisé une réunion publique à Châteaubriant sur ce sujet.

#### 12) Intervention du SDIS sur le nouveau règlement départemental

Le Président remercie le contrôleur général FERLAY d'accueillir le conseil d'administration de l'AMF 44 au siège du SDIS 44.

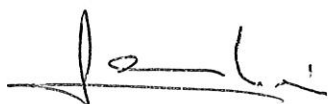
Le Général FERLAY présente le nouveau règlement départemental du SDIS. Il précise que les documents seront envoyés à l'AMF 44.

Le référentiel national est fixé par arrêté. Le règlement départemental est signé par la préfète.

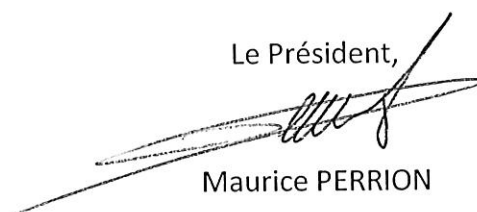
Mr Perrion propose d'organiser des réunions par groupement de maires pour présenter le nouveau règlement.

Le Président remercie le général qui invite les élus à visiter le centre opérationnel du SDIS 44.

Membre du Bureau,



Le Président,



Maurice PERRION